

Journée régionale des adultes-relais de Normandie

*Le 11 octobre 2019
à Rouen*

Compte-rendu

P 3-12

Principaux enseignements de l'enquête menée auprès des adultes-relais normands à l'été 2019

P 13-17

Restitutions des 4 ateliers organisés entre adultes-relais

P 18

Intervention de Kaïs MARZOUKI, Chef du bureau du soutien aux associations et de la participation des habitants au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

P 19

Table ronde et échanges entre participants

P 20

Quelques formations gratuites en région

Principaux résultats de l'enquête menée auprès des adultes-relais normands

Cette enquête a été lancée en juillet 2019 pour tous les adultes-relais de la région Normandie.

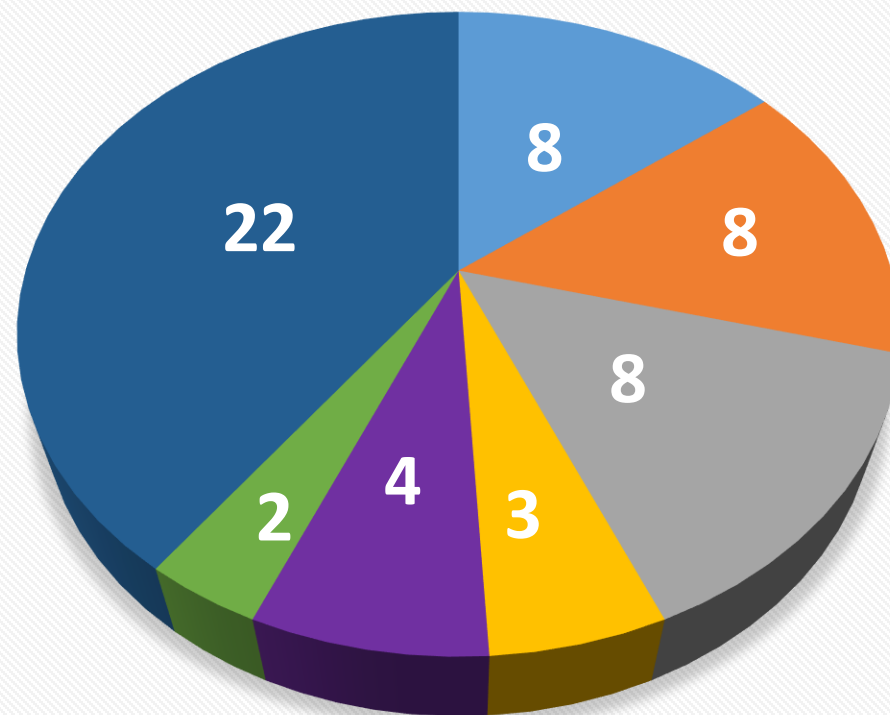
Ses objectifs :

- **Mieux connaître les parcours** des personnes en contrat d'adulte-relais en Normandie
- **Mieux connaître leurs besoins** pour mener leurs missions, ainsi que l'accomplissement de leur projet professionnel post-contrat



La présente restitution s'appuie sur **55 réponses exploitables**.

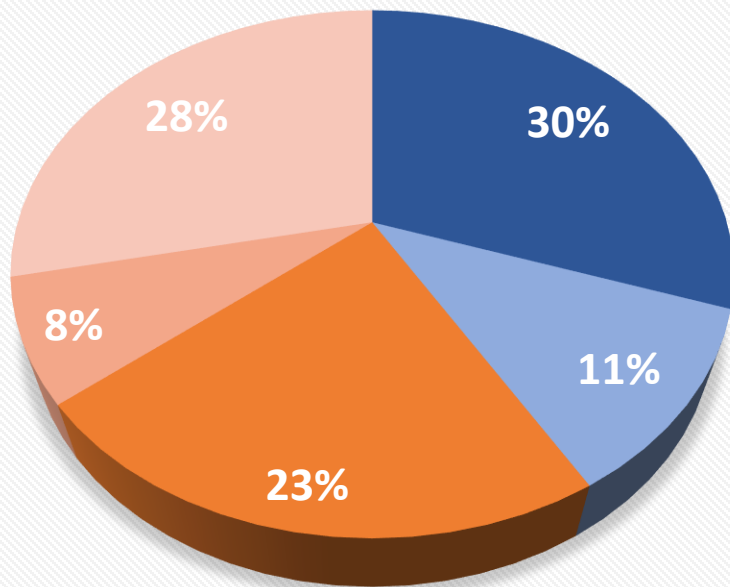
Quelles étaient vos fonctions avant d'être adulte-relais ?



■ Médiation ■ Animation ■ Commerce ■ En formation/étude
■ Accueil et secrétariat ■ Demandeur d'emploi ■ Autres

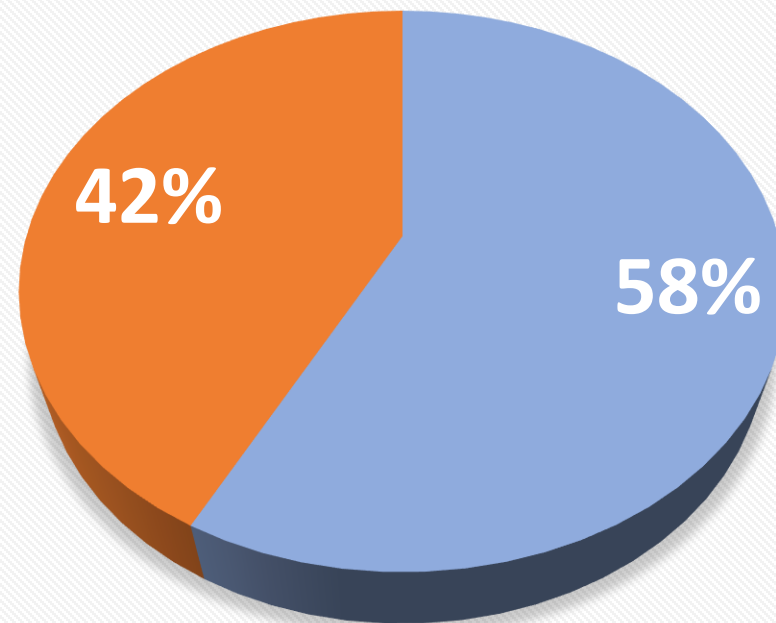
Votre antériorité et votre périmètre d'intervention

Depuis combien de temps êtes-vous sur des missions d'adulte-relais ?



■ 4ans et plus ■ Plus de 3ans ■ Plus de 2ans
■ Plus d'1 an ■ Moins d'1 an

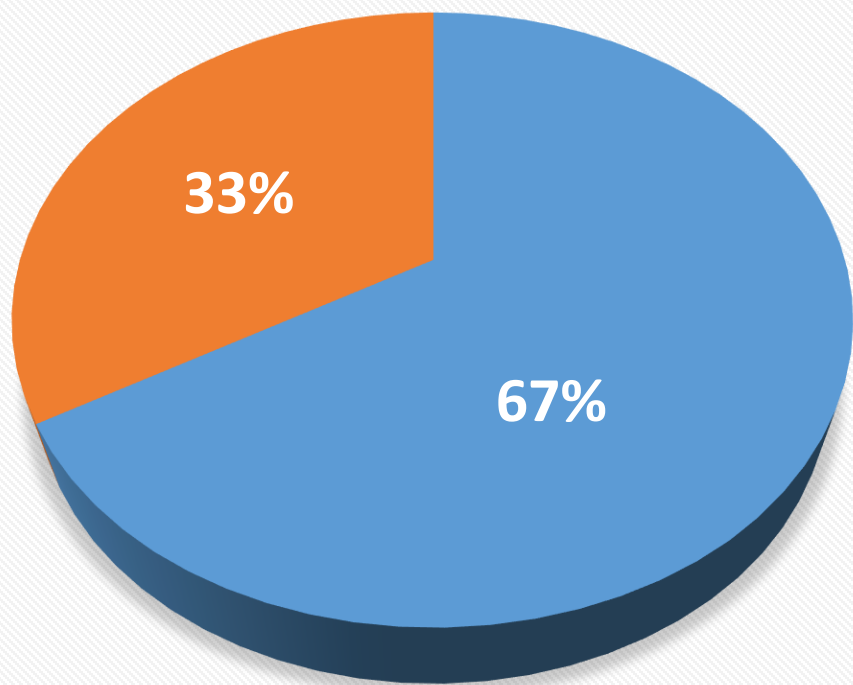
Vous intervenez pour :



■ Plusieurs quartiers
■ Un seul quartier

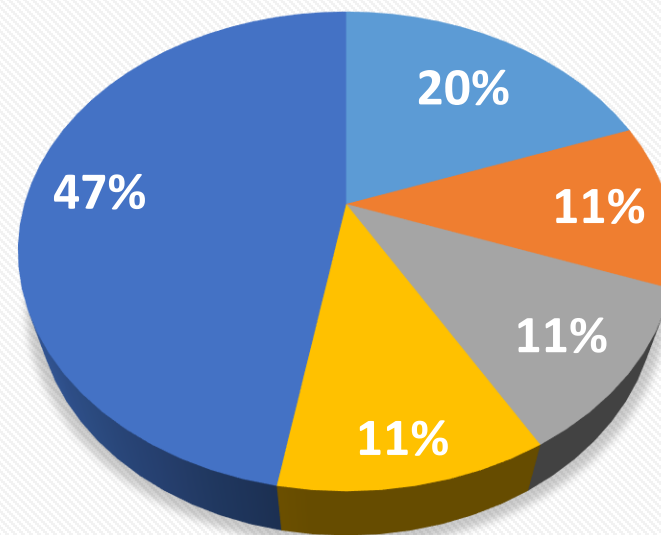
Quelle est votre structure employeuse ?

Votre employeur est-il ?



■ Une Association ■ Une Collectivité

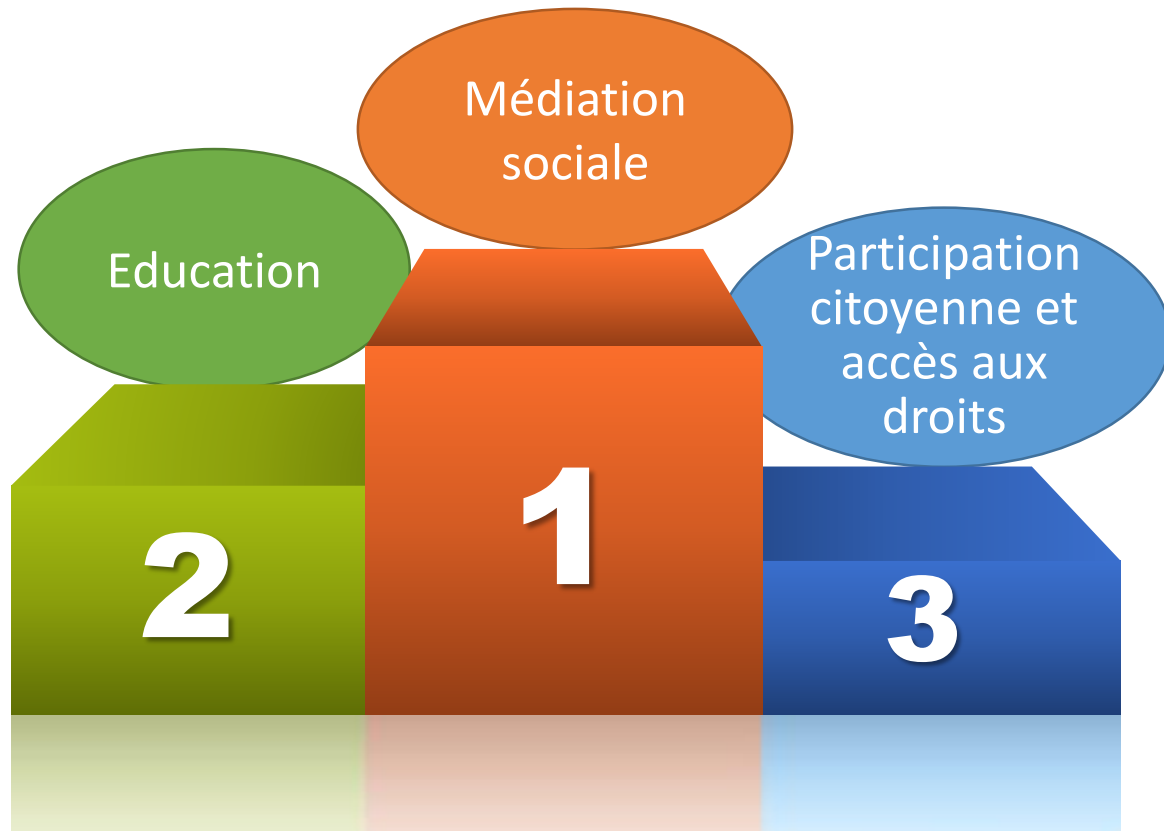
Quel est votre service de rattachement ?



■ Social, médiation, insertion ■ Jeunesse
■ Direction ■ Education
■ Autres

Quelles sont vos thématiques prioritaires d'intervention ?

Les trois thématiques les plus citées :



Les trois thématiques les moins mentionnées :

- La médiation culturelle
- La médiation urbaine
- La médiation en santé

Quelles sont vos missions principales?

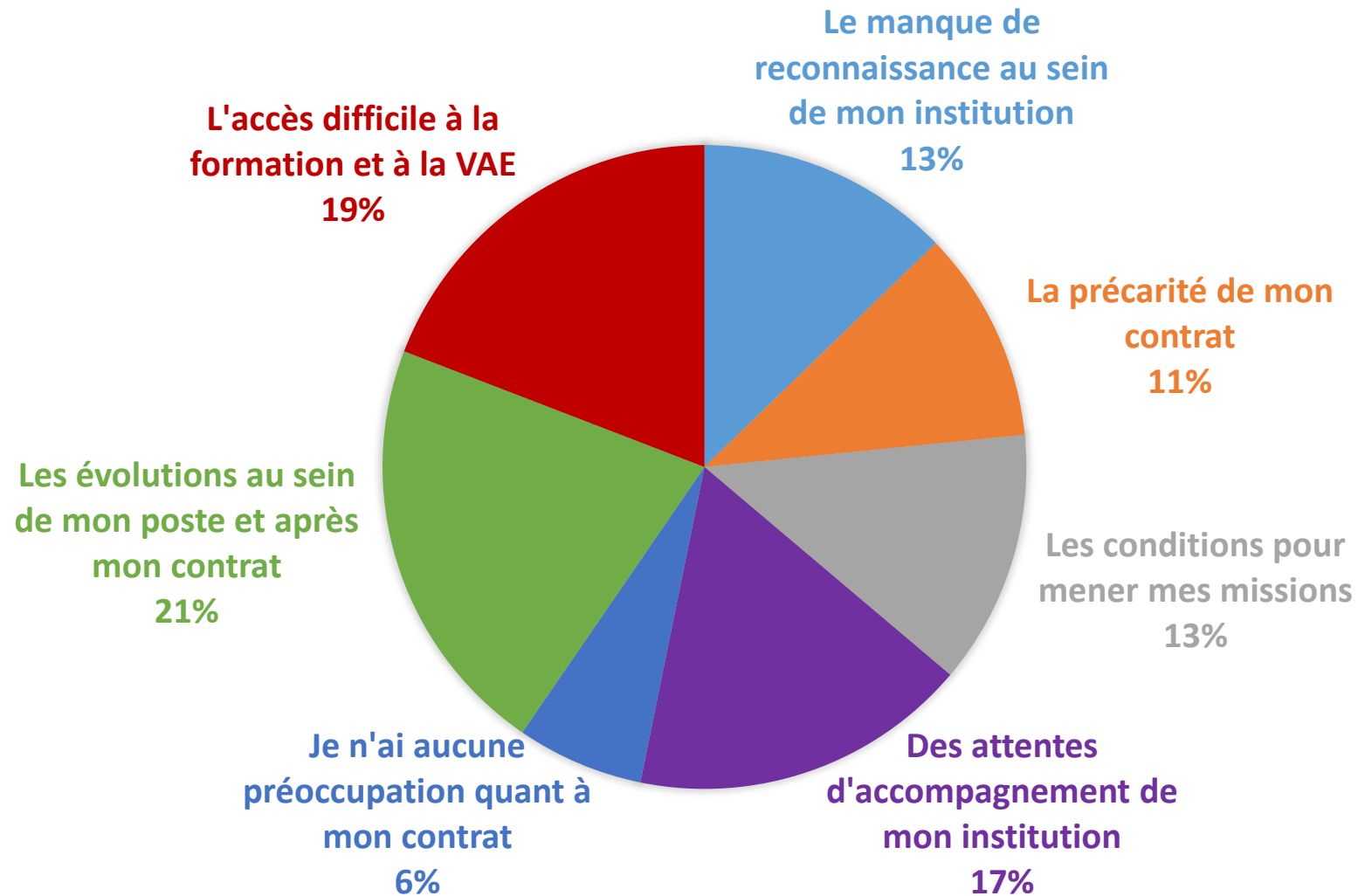
Les actions que vous menez le plus souvent sont :

- **L'accueil**, l'orientation et le suivi du public
- Le **développement de projet et de la vie associative** dans le quartier et la ville
- **L'accompagnement aux démarches** notamment auprès des services publics
- Le développement d'actions visant à améliorer ou à **préserver le cadre de vie**

Des publics spécifiques mentionnés :

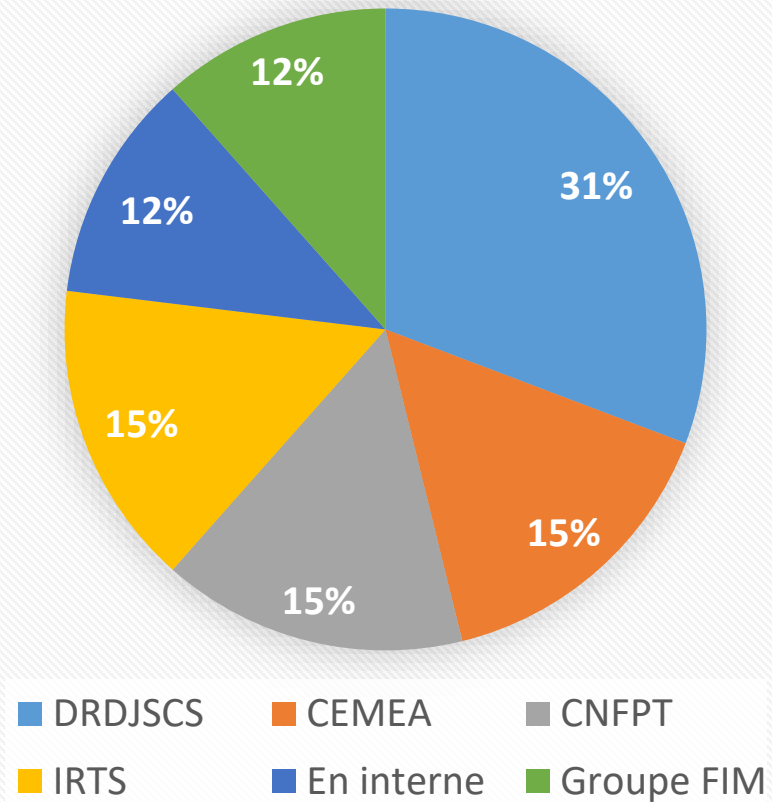
Jeunes et parents	12 réponses
Personnes en situation de précarité ou en insertion	6 réponses
Autres (migrants – allophones, seniors, victimes de violences conjugales)	6 réponses

Vos préoccupations

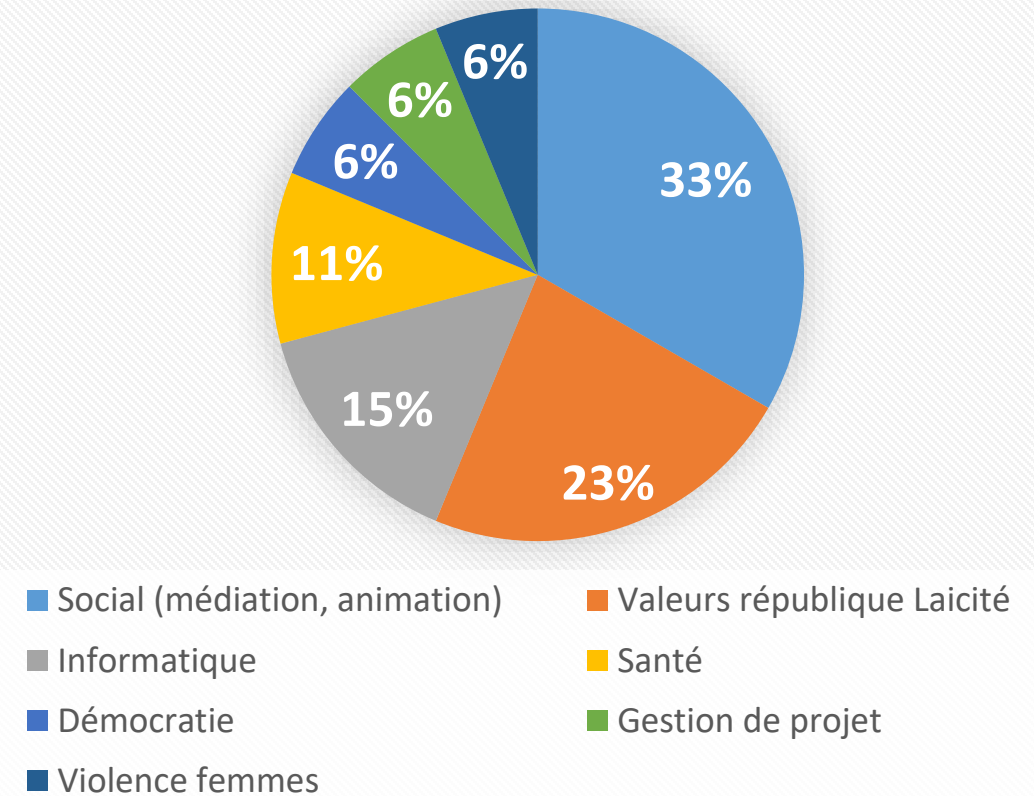


Formations

Les organismes de formation les plus sollicités

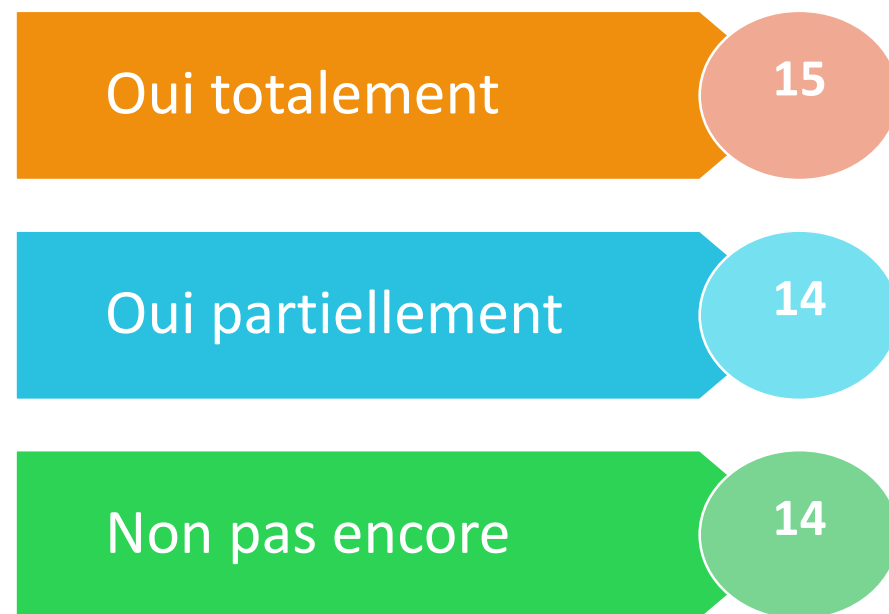


Les domaines de formations les plus demandés



Votre projet professionnel à l'issue de votre contrat ?

Avez-vous défini un projet professionnel à l'issue de votre contrat d'adulte-relais ? (nombre de réponses)



Parmi ceux qui ont un projet professionnel défini, ceux qui en ont parlé à leur employeur :
Oui : 23
Non : 5

Des projets professionnels globalement en continuité avec vos missions actuelles

- Parmi ces 29 réponses positives, les projets professionnels s'inscrivent :



- Dans la continuité des missions actuelles pour 24 d'entre elles
 - Dont 7 font part de leur souhait de bénéficier d'une VAE pour consolider ce projet



- En rupture avec les missions actuelles pour 2 projets professionnels seulement
- La moitié des projets professionnels cités se situent dans **le champ du social et de l'insertion.**

Réflexion collective en ateliers autour de 4 sujets :

1. Appréhender les spécificités du statut contractuel et des conditions d'exercice des adultes-relais
2. Faciliter et valoriser les missions exercées par les adultes-relais
3. Travailler en réseau pour mieux répondre aux besoins des publics
4. Répondre aux besoins de formation pour ouvrir de véritables perspectives professionnelles

Les restitutions par atelier

Restitution des ateliers menés le matin

Atelier 1

Comment consolider le statut contractuel des adultes relais ?

Faiblesses du statut

- Déficit de formation qualifiante
- Précarité du poste (CDD)
- Illisibilité du statut d'adulte-relais (« corvéable à merci ») et appellation « adulte-relais » impropre et stigmatisante

Conséquences sur le métier

- Inégalité de traitement selon le statut de l'employeur (associations/collectivités)
- Difficultés d'envisager un parcours professionnel pour la suite
- Trop de responsabilités et une surcharge de travail chronique

Nos propositions

- Obliger les employeurs à la formation qualifiante des adultes-relais
- Après 2 CDD, rendre obligatoire le passage en CDI
- Contractualiser directement en CDI
- Valoriser financièrement cet emploi au fil du contrat
- Distinguer le statut d'adulte-relais et la mission confiée, qui définit le métier exercé
- Réaliser un livret d'information sur les droits et devoirs des employeurs

Attentes vis-à-vis de l'Etat

- Vérification par l'Etat de la mise en œuvre des formations
- Valorisation du dispositif par l'Etat avec la mise en évidence de parcours exemplaires
- Présence d'un binôme de référent employeur-Etat le jour de l'embauche et dans le suivi du contrat
- Abondement financier par l'Etat de postes pérennes au delà des 9 ans pour les associations
- Prise en charge par l'Etat des frais de formation et des coûts de remplacement des adultes-relais le temps de leur formation

Restitution des ateliers menés le matin

Atelier 2

Comment faciliter et valoriser les missions exercées par les adultes relais ?

Les freins rencontrés au quotidien

- Le manque de temps et/ou de moyens pour les réaliser
- Des objectifs trop imprécis
- Le manque d'information à la prise de poste
- Le déficit de formations adéquates aux missions (gestion de conflits...)
- La difficulté à préserver sa vie personnelle
- Le manque de connaissance et de reconnaissance des missions par la hiérarchie
- Le défaut d'identification par les habitants des quartiers concernés

Pour mieux travailler avec les habitants

- Trouver des espaces de visibilité (permanences, évènements...)
- Développer son réseau de partenaires
- Accéder à de la formation, surtout lors de la prise de poste
- Disposer d'un téléphone professionnel

Pour développer des partenariats plus opérationnels

- Mobiliser les bailleurs, pour repérer les nouveaux habitants
- Participer aux actions des partenaires
- Travailler avec des réseaux d'entreprises
- Concevoir un livret d'accueil des adultes-relais à l'embauche

Restitution des ateliers menés le matin - Atelier 3

Comment travailler en réseau d'adultes relais pour mieux répondre aux besoins des publics ?

Nos liens

- Des liens très aléatoires selon les territoires
- Des projets communs ayant créé des liens entre acteurs du même champ d'intervention
- Des liens entre adultes-relais un peu plus forts en Seine-Maritime (journée départementale adulte-relais, projets inter-QPV...)

Nos attentes en matière de réseau

- Echanges de pratiques, d'information (sur l'accès à la formation, sur le statut...)
- Besoin de mieux connaître les partenaires locaux
- Besoin d'un accompagnement de l'Etat plus harmonisé
- Besoin de pouvoir s'ouvrir aux acteurs locaux
- Besoin de pouvoir mieux faire valoir ses droits

Comment faire concrètement

- Réaliser une base de contact (projet évoqué en 2018)
- Développer une plateforme d'échanges entre adultes-relais, à échelle départementale et/ou régionale
- Organiser des journées départementales de rencontre entre adultes-relais
- Transmettre toute l'information utile à tous les adultes relais et aux employeurs
- Créer un réseau autour de projets locaux

Restitution des ateliers menés le matin - Atelier 4

Quels besoins de formation pour ouvrir aux adultes-relais de véritables perspectives professionnelles ?

- Une hétérogénéité des situations selon les employeurs
- Un problème d'anticipation et de visibilité sur le devenir de leur poste
- Un financement des formations insuffisant
- Une difficulté à libérer du temps pour se former
- Un manque d'information sur le statut

Nos limites professionnelles aujourd'hui

Nos souhaits pour demain

- Conserver son poste hors statut adulte-relais
- Choisir librement son statut professionnel
- Pouvoir continuer dans le même milieu professionnel de manière pérenne
- Pouvoir créer son entreprise

- Des formations en alternance et à distance
- Des formations qualifiantes de médiateur
- Une offre de formation mieux répartie géographiquement
- Un accompagnement du début à la fin, jusqu'à l'émergence d'un projet professionnel

Nos besoins de formation

*Intervention de Monsieur Kais MARZOUKI,
Chef du bureau du soutien aux associations et de la participation
des habitants au Commissariat général à l'égalité des territoires*

Monsieur Marzouki a rappelé que si le statut d'adulte-relais relève bien de la politique de la ville, visant à la fois l'insertion des personnes embauchées et le renforcement du lien social dans les quartiers concernés, le contrat de travail des adultes-relais relève du droit du travail, qu'il s'agisse par exemple des horaires et des conditions de travail ou de l'accès à la formation.

De ce fait, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ouvre aux adultes-relais les mêmes droits et perspectives qu'aux autres salariés dans l'accès à la formation.

Table ronde et échanges :

- *Madame AYRAL-BOULVEN, association employeuse*
- *Monsieur BEAULIEU, collectivité employeuse*
- *Monsieur RATTIER, en contrat d'adulte-relais*
- *Monsieur MARZOUKI, CGET*
- *Monsieur FOFANA, DRDJSCS*

Sur les droits du salarié

La convention collective définit les droits de chacun dans les grandes et moyennes associations ; dans les collectivités c'est la loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et ses décrets relatifs aux contractuels qui précise ces droits. Dans les petites associations, les droits sont ceux définis par le code du travail.

Sur les contours de la médiation sociale

L'Etat a travaillé avec l'Afnor pour élaborer une certification de la médiation sociale, qui garantit une expertise, particulièrement demandée lors de la passation de marchés publics ([Lien vers le site dédié](#))

Sur le développement d'une plateforme entre adultes-relais

Son développement a pris du retard, la plateforme devrait être opérationnelle l'an prochain.



Commissariat
général
à l'égalité
des territoires



Présentation de quelques formations gratuites

*Plan d'accompagnement professionnel
des adultes-relais de Normandie,
par l'AFPA*

*L'AFPA peut accompagner les adultes-
relais dans leur prise de poste et la
préparation de leur fin de contrat au
travers de diagnostic de compétences
et de besoins en qualification, et d'un
plan d'actions personnalisé*

Contact : afpatransitions-bn@afpa.fr
02 31 26 99 44

*Formations Valeurs de la
République et de la Laïcité (VRL),
par la DRDJSCS*

*Ces formations visent à
comprendre et à faire
comprendre la notion de laïcité et
ce qu'elle implique.*

[Site dédié aux formations VRL](#)

*Formations Découverte de la politique de la ville,
par Normanvilles, le centre de ressources
politique de la ville de Normandie*

*Ces formations départementalisées chaque
année permet de comprendre le fonctionnement
de la politique de la ville, ses principaux acteurs
et son actualité*

[Site dédié aux formations Découverte de la
politique de la ville](#)

02 31 75 15 20
contact@orscreainormandie.org